

Aubergenville, le 26 mars 2020

COVID-19 – Déchets

La communauté urbaine lance un nouvel appel au civisme et au respect des consignes et recommandations

En cette période de crise sanitaire, le service déchets de la communauté urbaine et les équipes de collecte de tri et de traitement des déchets sont pleinement mobilisés afin d'assurer leurs missions de terrain en dépit des difficultés. Nos équipes de ripeurs assurent une mission aux avant-postes de la salubrité publique pour éviter de rajouter d'autres crises sanitaires à la crise sanitaire. Dans la période actuelle, il est plus que jamais essentiel de respecter les consignes et d'adopter des comportements civiques et vertueux en matière de réduction de déchets. Ci-dessous point sur la situation du jour et rappel des recommandations de la communauté urbaine aux habitants du territoire.

Collectes

Toutes les collectes sont assurées telles que prévues au calendrier. Aucun changement jusqu'à nouvel ordre.

Déchèteries

L'ensemble des déchèteries reste fermé. À noter que du fait de la situation actuelle, les délais d'envois de badges d'accès en déchetterie sont fortement rallongés.

Demande de bacs

Les délais de fournitures de bacs sont rallongés.

Bornes textiles : arrêt temporaire de la collecte

En attendant la sortie de crise, les habitants sont invités à stocker des textiles à leur domicile.

NOUVEL APPEL AU CIVISME

Malgré les recommandations de ce début de semaine, on observe toujours des incivilités dont certaines passibles d'amendes : dépôts sauvages, dépôts de déchets en pieds de bornes (points d'apports volontaires), dépassement des quantités de déchets verts ou encombrants présentés à la collecte...

Ces comportements peuvent engendrer des dysfonctionnements dans les services de collecte mais aussi dégrader les conditions de travail des agents de collecte ou avoir des conséquences sur la santé publique ou la leur. La communauté urbaine appelle donc de nouveaux les habitants du territoire à faire preuve de civisme et à faciliter le travail des agents de terrain qui œuvrent, dans des conditions dégradées, pour remplir leur mission de salubrité publique dans l'intérêt de tous.

Une reconnaissance pour leur engagement que chacun peut exprimer en s'associant à la campagne : #jesoutiensmonripeur

Rappel des consignes à respecter

Les consignes à respecter en fonction de la nature des déchets :

- Les ordures ménagères doivent être présentées en sacs fermés dans les bacs. Pour rappel, les mouchoirs, masques, lingettes ou gants en plastique doivent être jetés dans des sacs étanches puis déposés dans des bacs
- Les emballages recyclables sont présentés en vrac, dans les bacs ou bornes d'apport volontaires prévus à cet effet
- Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont présentés en vrac, dans les bacs ou bornes d'apport volontaires prévus à cet effet
- Les déchets végétaux sont collectés en bac ou en sacs en papier à hauteur d'un seul bac ou de 3 sacs maximum par collecte
- Les encombrants sont ramassés, aux dates indiquées sur les calendriers, à hauteur d'1m3 maximum par foyer et par collecte

En cas de maladie ou suspicion de maladie

Les déchets tels que les masques de protection, autres textiles sanitaires (lingettes, essuie-tout,...) et les mouchoirs à usage unique, ne doivent pas être jetés dans le bac jaune. Ils représentent en effet un risque infectieux non négligeable pour les personnels de tri. Ces déchets sont à placer dans le bac gris en sac fermé que vous aurez conservé au préalable chez vous pendant 24h.

La communauté urbaine recommande également de stocker dans la mesure du possible les déchets comme le verre, les déchets végétaux ou les encombrants et d'adopter toutes les solutions visant à réduire le volume des poubelles : le compostage, le réemploi, la réparation, l'achat de produit en vrac, la cuisine zéro déchet...

tous les conseils pour réduire vos déchets sur <https://cutt.ly/7tmEuDV>

Se tenir informé quotidiennement sur les services de collecte > gpseo.fr et réseaux sociaux

Depuis plusieurs jours, les deux lignes « Infos déchets » (01 30 98 78 14 et 01 34 01 20 36) sont saturées d'appels d'habitants en quête d'informations sur le maintien des collectes. Afin d'enrayer cette tendance, il est demandé aux habitants de consulter le site internet de la communauté urbaine, gpseo.fr et les réseaux sociaux pour un point quotidien.

À propos de la communauté urbaine

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte plus de 408 000 habitants répartis dans 73 communes. Ce territoire est l'un des maillons stratégiques aux portes du Grand Paris, au cœur des grands projets de la vallée de la Seine. Aéronautique, automobile, agriculture, facture

instrumentale... font de ce territoire un laboratoire d'innovations. La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilité et déplacements, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, environnement, déchets, eau et assainissement.